



E-mail : mairie_sang2007@yahoo.fr

B.P. 162 Sangmélima - Tél. (237) 22 28 84 42 *** Fax 22 28 83 02

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
AUPRES DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA (CIPM-CS)**

CIPM-CS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 000006/AONO/CS/ CIPM-CS/2022 DU 6 MAI 2022 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA
ROUTE NATIONALE BITUMEE N°21 : SANGMELIMA –
NKOLOTOU'OUTOU (18,00 km) ET REGIONALE BITUMEE N°
1018 : SANGMELIMA – KPWE (27,00 km)
EN PROCEDURE D'URGENCE

Désignation des travaux	Imputation
Travaux de cantonnage sur la route nationale bitumée n°21 Sangmelima nkolotou'outou (18,00 km) et régionale bitumée n° 1018 : Sangmelima-Kpwe (27,00 km)	Programme 2022 du Fonds Routier

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Le maire de la Commune de Sangmélîma Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des **Travaux de cantonnement sur la route nationale bitumée n°21 Sangmelima nkolotou'outou (18,00 km) et régionale bitumée n° 1018 : Sangmelima-Kpwe (27,00 km).**

2. Consistance des travaux :

Les travaux comprennent notamment les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier
- Dégagement de l'emprise
- Ouvrage d'assainissement

3. Délai d'exécution:

Les travaux seront exécutés **en deux (02) passes** avec un intervalle **d'au moins six (06) mois** entre les passes pour compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux

4. Allotissement :

Sans objet.

5. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (cinquante million) FCFA TTC.**

6. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

7. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le programme 2022 du Fonds Routier,

8. Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **1 000 000 (un million) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélîma, Autorité Contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics(SIGAMP), de la Commune de Sangmelima, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics(SIGAMP), de la Commune de Sangmelima, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA** payable à la recette municipale.

11. Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir à la Commune de Sangmélîma (bureau du courrier ou bureau du chef SIGAMP) au plus tard le **31 MAI 2022** à **14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _____/AONO/CS/ CIPM-CS/2022 DU _____ POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA ROUTE NATIONALE BITUMEE N°21 : SANGMELIMA - NKOLOTOU'OUTOU (18,00 km) ET REGIONALE BITUMEE N° 1018 : SANGMELIMA - KPWE (27,00 km)
EN PROCEDURE D'URGENCE

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

12. Recevabilité des Offres :

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et déposée au Recette Municipale

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP.

13. Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres financières et des offres techniques, aura lieu le **31 MAI 2022** à **15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélina dans la Salle des conférences de la Commune de Sangmélina. Les offres seront remises à la sous-commission d'analyse, pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation :

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 : Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Dossier administratif incomplet et non régularisé sous 48 h ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-validation de 21/30 critères essentiels (21 oui/30);
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Absence de la caution de soumission ;

14.2 : Critères essentiels :

Les critères essentiels sont les suivants :

1. Situation financière :

- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10 000 000 FCFA (oui/non)

2. Expérience :

Analyse des prestations effectuées dans le domaine ; Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

3. Personnel :

- Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine de l'entretien routier du Conducteur des travaux et du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois) (oui/non)

4. Matériels :

- Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (joindre justificatifs) et,
 - du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)
5. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

RUBRIQUES	
A- PERSONNEL (14 critères : oui/non)	
I. CONDUCTEUR DES TRAVAUX	
<i>Copie du diplôme légalisé du Conducteur des travaux. (Oui si la copie est celle d'un diplôme de Technicien supérieur du Génie Civil, au moins, légalisée et datant de moins de trois mois)</i>	
<i>Attestation de présentation de l'original du diplôme du Conducteur des travaux</i>	
<i>CV signé et daté du Conducteur des travaux.</i>	
<i>Attestation de disponibilité du Conducteur des travaux. (Oui si l'attestation est signée, datée et fait référence au présent appel d'offres)</i>	
<i>Expérience générale du Conducteur des travaux. (Oui si le Technicien supérieur à une expérience professionnelle supérieure ou égale à trois (03) ans)</i>	
<i>Expérience du Conducteur des travaux dans le domaine de l'entretien routier (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à quatre (03))</i>	
<i>Expérience dans le poste de conducteur des travaux (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à quatre (03))</i>	
II. CHEF DE CHANTIER	
<i>Copie du diplôme légalisé du Chef de chantier. (Oui si la copie est celle d'un diplôme de Technicien du Génie Civil légalisée et datant de moins de trois (03) mois)</i>	
<i>Attestation de présentation de l'original du diplôme du chef de chantier</i>	
<i>CV signé et daté du Chef de chantier.</i>	
<i>Attestation de disponibilité du Chef de chantier. (Oui si l'attestation est signée, datée et fait référence au présent appel d'offres)</i>	
<i>Expérience générale du Chef de chantier (Oui si l'expérience du Chef de chantier est d'au moins cinq (05) ans)</i>	
<i>Expérience du Chef de chantier dans le domaine de l'entretien routier (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à trois (03))</i>	
<i>Expérience dans le poste de Chef de chantier (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à trois (03))</i>	
B- MATERIEL (04 critères : oui/non)	
<i>Liste du matériel conforme (oui si liste de matériel conforme au modèle de l'Annexe 3)</i>	
<i>01 niveleuse, en propriété ou en location (oui si photocopie de carte grise légalisée ou convention de location signé joint)</i>	
<i>Pick-up 4x4 en propriété ou en location (oui si photocopie de carte grise légalisée ou convention de location signé joint)</i>	
<i>Petit outillage (oui si photocopie de facture joint)</i>	

C- REFERENCES (02 critères : oui/non)	
Chiffre d'affaires des deux(02) derniers exercices en matière d'entretien routier (Oui si chiffre d'affaire supérieur ou égale à 50 millions)	
Références de l'entreprise dans le domaine similaire au cours des trois (03) dernières années (si oui joindre au moins deux, avec copie marché et PV de réception)	
D- ORGANISATION ET COMPREHENSION DU PROJET (07 critères : oui/non)	
Attestation de visite des lieux. (Oui si elle est signée sur l'honneur par le soumissionnaire)	
Rapport de visite du site. (Oui si rapport de visite du site jugé pertinent)	
Délai d'exécution des travaux. (Oui si délai d'exécution du planning d'exécution est inférieur ou égal aux prescriptions du DAO)	
Cohérence de l'ordonnancement des tâches du planning d'exécution. (Oui si cohérence)	
Note technique détaillé et jugé pertinente	
Gestion environnementale et Sécurité au chantier	
Attestation d'une surface financière d'au moins 10 000 000 FCFA	
E- PRESENTATION DE L'OFFRE (03 critères : oui/non)	
Présence d'un sommaire cohérent avec le contenu de l'offre dans chaque volume	
Documents reliés par une spirale uniquement	
Présence d'intercalaires de couleur autre que le blanc	

15. Durée de validité des Offres :

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du Chef SIGAMP de la Commune de Sangmelima.

Fait à SANGMELIMA, le **06 MAI 2022**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA,
MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE**

Copies :

- Préfet Dja et Lobo
- DDMINMAP/DL
- ARMP (pour publication et archivage)
- Commune de Sangmélina
- DDTP/DL
- Président de la CIPM/COMMUNE SGMA
- Affichage (pour information) - Archives/Chrono.